



Le 10 novembre 2020

Monsieur le Président,

Dans le contexte particulier de l'état d'urgence sanitaire, les agents de la Fonction publique de l'État, territoriaux et hospitaliers ont tenu leur rôle, ils ont fait fonctionner l'État et le service public.

Les personnels des Finances ont démontré leur grande implication pour assurer les missions prioritaires dans le cadre du soutien à l'économie. Ils ont répondu présents lors des plans de continuité et de reprise d'activité.

Ces 3 mêmes fonctions publiques qui sont depuis de nombreuses années mal considérées, maltraitées, stigmatisées, cassées.

Cette pandémie mondiale a eu et aura des conséquences financières et économiques majeures dont les effets se font déjà sentir : isolement, chômage, perte de revenus, précarité, dépressions, situations familiales difficiles, violence...

C'est pourquoi, plus que jamais, l'action sociale doit répondre aux besoins des agents et de leurs familles.

L'action sociale au Ministère de l'Économie des Finances et de la Relance, c'est quoi ?

- L'accès à la restauration, collective ou individuelle (titre-restaurant), le logement, les prêts et aides au logement, les aides financières,
- les centres de vacances, les colonies, les crédits locaux : l'arbre de Noël et les cadeaux pour les enfants, les sorties, les places en crèche et l'accueil pour la petite enfance,
- le CESU 6/12 ans pour la garde des enfants (chèque emploi service universel),
- les consultations auprès d'assistant(e)s de service social.

Mais ce sont aussi des femmes et des hommes, qu'ils soient fonctionnaires ou salariés, qui travaillent dans les associations ou dans les délégations départementales d'action sociale, et dont les métiers sont menacés.

Depuis plusieurs années (malgré l'opposition unanime des Fédérations syndicales), le budget dédié aux différentes prestations d'action sociale est en baisse et les personnels des associations et des délégations voient leurs effectifs se réduire, voire disparaître dans certains départements, avec des conditions de travail dégradées.

Dans un contexte économique de baisse du pouvoir d'achat, de blocage du point d'indice depuis plus de 10 ans, de réduction des plans de promotion, les agents ont de plus en plus recours à l'Action Sociale.

Loin de toutes ces considérations, le Secrétariat Général veut tout faire disparaître.

La version officielle est d'«innover et de moderniser» et « d'accompagner l'évolution des services» !

La vérité est beaucoup plus sordide, il s'agit de faire des économies budgétaires sur le dos des agents et des salariés !

Le dernier Conseil National de l'Action Sociale du 5 octobre 2020 prévoit notamment :

- la création d'une fédération « faîtière » qui regroupera les 3 principales associations (l'AGRAF, l'ALPAF, l'EPAF) et les 4 autres associations soumises à adhésion (l'ATSCAF, la Coopérative des Finances, le Centre Sportif du Ministère et la Place des Arts).

Avec la disparition programmée d'EPAF et les projets de ventes de tous ses sites, cela sonne le glas au tourisme social.

Pour rappel l'association créée en 1956, permettait d'offrir des vacances-loisirs aux familles, aux enfants à des tarifs préférentiels. Au lieu et place, l'achat de prestations vacances sera proposé à des tarifs beaucoup plus élevés.

- la régionalisation des délégations de l'Action Sociale, c'est la disparition de nos délégations au plan départemental, de l'action sociale de proximité.

Pour revenir au CDAS de ce jour, et concernant l'utilisation des crédits d'actions locales :

À situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles !

Sachant que les sommes non dépensées en 2020 ne pourront être reportées sur 2021, que le budget le plus important est le spectacle de Noël qui ne pourra avoir lieu dans ce contexte sanitaire, nous demandons le report de ces crédits sur une augmentation des montants de chèques-cadeaux (ou de chèques culture) pour les enfants concernés,

en permettant aux ados d'en bénéficier, aux agents salariés mais aussi à nos retraités tout cela bien sûr en tenant compte du quotient familial.

Une certitude : aucun euro ne doit être perdu pour les agents !

La crise sanitaire ayant débouché sur une crise économique et par conséquent une crise sociale, l'action sociale doit plus que jamais être une priorité au sein de la DGFIP. Pour les Fédérations nationales des Finances SOLIDAIRES, CGT, FO, UNSA/CGC plan nous ne pouvons accepter la disparition de notre Action Sociale et nous déclarons :

- NON à la disparition du réseau départemental d'action sociale
- NON à la vente des résidences de vacances EPAF
- NON à une gouvernance regroupant les 7 associations
- NON à la baisse des budgets de l'action sociale
- NON à la disparition programmée des CDAS

Les fédérations des Finances réaffirment leur attachement à un réseau de proximité de l'Action Sociale afin d'assurer l'accès à l'intégralité des aides et des prestations, pour tous les agents du Ministère, quelle que soit leur situation professionnelle, personnelle ou géographique.

Tout ce dont nous bénéficions aujourd'hui a été obtenu par les nombreuses luttes des agents et l'implication de leurs représentants syndicaux.

Une pétition unitaire nationale est en cours de signature auprès de tous les personnels, actifs, retraités, fonctionnaires, salariés des associations. Elle sera remise au Secrétariat Général lors du Conseil National d'Action Sociale du 10 décembre et envoyée au Ministre.

